

RCS : RENNES Code greffe : 3501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de RENNES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 01183 Numéro SIREN : 530 990 290 Nom ou dénomination : 7 FINANCES
--

Ce dépôt a été enregistré le 01/09/2020 sous le numéro de dépôt 8859

Greffe du tribunal de commerce de Rennes



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 01/09/2020

Numéro de dépôt : 2020/8859

Déposant :

Nom/dénomination : 7 FINANCES

Forme juridique : Société à responsabilité limitée

N° SIREN : 530 990 290

N° gestion : 2012 B 01183

BILAN ACTIF

08859

ACTIF		Exercice N 31/12/2019 12		Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	
	Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles					
	Frais d'établissement					
	Frais de développement					
	Concessions, brevets et droits similaires					
	Fonds commercial (1)					
	Autres immobilisations incorporelles					
	Avances et acomptes					
	Immobilisations corporelles					
	Terrains					
	Constructions					
	Installations techniques, matériel et outillage					
	Autres immobilisations corporelles	2 039	2 039			
	Immobilisations en cours					
	Avances et acomptes					
	Immobilisations financières (2)					
	Participations mises en équivalence					
	Autres participations	68 588	225	68 363	68 363	
	Créances rattachées à des participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts					
	Autres immobilisations financières	200		200	3 800	3 600 94.74
	Total II	70 827	2 264	68 563	72 163	3 600 4.99
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours					
	Matières premières, approvisionnements					
	En-cours de production de biens					
	En-cours de production de services					
	Produits intermédiaires et finis					
	Marchandises					
	Avances et acomptes versés sur commandes				3 129	3 129 100.00
	Créances (3)					
	Clients et comptes rattachés	35 392		35 392	182 259	146 867 80.58
	Autres créances	302 480		302 480	345 447	42 966 12.44
	Capital souscrit - appelé, non versé					
	Valeurs mobilières de placement					
	Disponibilités	80		80		80
	Charges constatées d'avance (3)					
	Total III	337 952		337 952	530 834	192 882 36.34
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)					
	Primes de remboursement des obligations (V)					
	Ecart de conversion actif (VI)					
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	408 780	2 264	406 515	602 997	196 482 32.58

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

200

Mission de présentation - Voir l'attestation d'Expert Comptable

CABINET GEIREC



GP

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2019 12	Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 1 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	1 000	1 000		
	Réserves				
	Réserve légale	270	270		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	59 854	59 854		
	Report à nouveau	31 800	96 727	64 927	67.12
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	18 598	64 927	46 328	71.35
	Subventions d'investissement Provisions réglementées	3 863	3 863		
	Total I	51 785	33 186	18 598	56.04
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants	2 253	827	1 427	172.58
	Emprunts et dettes financières diverses	22 867	63 161	40 294	63.80
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	111 478	96 529	14 949	15.49
	Dettes fiscales et sociales	113 610	75 420	38 190	50.64
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	104 523	333 875	229 352	68.69
	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	354 731	569 811	215 080	37.75
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	406 515	602 997	196 482	32.58

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

354 731 569 811

Mission de présentation - Voir l'attestation d'Expert Comptable

CABINET GEIREC

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	271 609		271 609	185 583	86 025	46.35
Chiffre d'affaires NET	271 609		271 609	185 583	86 025	46.35
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			5 443	5 001	442	8.83
Autres produits			1		1	
Total des Produits d'exploitation (I)			277 052	190 585	86 468	45.37
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			59 075	67 010	7 935	11.84
Impôts, taxes et versements assimilés			1 385	671	714	106.45
Salaires et traitements			136 239	74 000	62 239	84.11
Charges sociales			66 268	41 703	24 565	58.90
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements				28	28	100.00
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			1		1	
Total des Charges d'exploitation (II)			262 969	183 412	79 557	43.38
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			14 083	7 172	6 911	96.36
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

Mission de présentation - Voir l'attestation d'Expert Comptable

CABINET GEIREC

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2019 12	Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	50 000	39 000	11 000	28.21
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	2 776		2 776	
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	52 776	39 000	13 776	35.32
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		2 776	2 776	100.00
Intérêts et charges assimilées (4)	747	812	65	8.04
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	747	3 588	2 842	79.18
2. Résultat financier (V-VI)	52 029	35 412	16 618	46.93
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	66 113	42 584	23 529	55.25
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	35	2 564	2 529	98.63
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1 500		1 500	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	1 535	2 564	1 029	40.13
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 989	794	1 195	150.50
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	52 776		52 776	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	54 765	794	53 971	NS
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	53 230	1 770	55 000	NS
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	5 716	20 573	14 857	72.22
Total des produits (I+III+V+VII)	331 363	232 149	99 215	42.74
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	312 765	167 222	145 543	87.04
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	18 598	64 927	46 328	71.35

* Y compris Redevance de credit bail mobilier
Redevance de credit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées
Mission de presentation - Voir l'attestation d'Expert Comptable

50 000 39 000
406 601
CABINET GEIREC



GP

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 406 515.42 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 271 608.67 Euros et dégageant un bénéfice de 18 598.37 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Un abandon de créances avec clause de retour à meilleure fortune a été accordé à la filiale Archiscan pour un montant de 50 000 € inscrit en charges exceptionnelles.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Nous n'avons aucun événement postérieur à la clôture pouvant avoir un impact sur les comptes à vous signaler.

N'ayant pas de lien avec une situation préexistante à la clôture de l'exercice, la crise sanitaire mondiale liée au "Covid 19" n'a donné lieu à aucun ajustement des comptes au 31 décembre 2019.

Notre activité a été impactée à partir du mois de mars 2020 suite aux décisions gouvernementales en matière de confinement.

Cependant, l'ensemble des actions jugées nécessaire afin d'assurer la continuité d'exploitation a été mis en oeuvre à ce jour.

A la date d'arrêté des comptes, nous n'avons pas encore identifié les impacts définitifs post-clôture que pourrait avoir cette crise sur la valeur comptable des actifs et des passifs ainsi que sur le résultat de l'année en cours.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du règlement ANC 2014-03 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

La société 7 FINANCES est la société mère d'un groupe intégré fiscalement qu'elle constitue avec sa filiale, la SAS BLUELOC, depuis le 1er janvier 2014.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	5 324		
TOTAL	5 324		
Autres participations	71 364		
Prêts, autres immobilisations financières	3 800		
TOTAL	75 164		
TOTAL GENERAL	80 489		

Mission de présentation - Voir l'attestation d'Expert Comptable

CABINET GEIREC

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		3 285	2 039	2 039
TOTAL		3 285	2 039	2 039
Autres participations		2 776	68 588	68 588
Prêts, autres immobilisations financières		3 600	200	200
TOTAL		6 376	68 788	68 788
TOTAL GENERAL		9 661	70 827	70 827

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	5 324		3 285	2 039
TOTAL	5 324		3 285	2 039
TOTAL GENERAL	5 324		3 285	2 039

Etat des provisions

Provisions réglementées	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Amortissements dérogatoires	3 863				3 863
TOTAL	3 863				3 863

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur titres de participation	1 725		1 500		225
Sur autres immobilisations financières	1 276		1 276		
TOTAL	3 001		2 776		225
TOTAL GENERAL	6 864		2 776		4 088
Dont dotations et reprises financières			2 776		

Mission de présentation - Voir l'attestation d'Expert Comptable

CABINET GEIREC

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	200	200	
Autres créances clients	35 392	35 392	
Taxe sur la valeur ajoutée	28 376	28 376	
Groupe et associés	5 725	5 725	
Débiteurs divers	268 379	268 379	
TOTAL	338 072	338 072	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	2 253	2 253		
Fournisseurs et comptes rattachés	111 478	111 478		
Personnel et comptes rattachés	5 275	5 275		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	64 429	64 429		
Taxe sur la valeur ajoutée	43 416	43 416		
Autres impôts taxes et assimilés	490	490		
Groupe et associés	22 867	22 867		
Autres dettes	104 523	104 523		
TOTAL	354 731	354 731		
Emprunts remboursés en cours d'exercice	3 600			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS SOCIALES	10.0000	100			100

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	186
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14 221
Dettes fiscales et sociales	61 157
Total	75 564

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Engagements reçus

Clause de retour à meilleur fortune	50 000
Total	50 000

L'abandon de créance du 19/12/2019 au profit de la filiale Archiscan comprend une clause de retour à meilleur fortune, activable lorsque la capacité financière de la société ARCHISCAN permettra un remboursement partiel ou total de la créance au cours d'un exercice sous réserve que le résultat net de l'exercice concerné soit positif.

Mission de présentation - Voir l'attestation d'Expert Comptable

CABINET GEIREC

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art L 233-15, PCG Art 832-6, 833-6 et 841-6)

SARL 7 FINANCES
35760 ST GREGOIRE

Page 11

Société A. Renseignements détaillés	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société	Observations
				brute	nette						
- Filiales détenues à + de 50% - SARL QUEO MANAGEMENT - SAS BLUELOC - Participations détenues entre 10 et 50 % - SAS ARCHISCAN	50 000		100.00	225		264 650					
	50 000	59 045	100.00	66 363	66 363	85 253		955 201	30 720	50 000	
B. Renseignements globaux - Filiales non reprises en A - Participations non reprises en A			20.00								



GP

ATTESTATION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise

SARL 7 FINANCES
ESPACE PERFORMANCE
CENTRE ALPHASIS BAT G1
35760 ST GREGOIRE

pour l'exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019,

et conformément à nos accords, j'ai effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de mes travaux, je n'ai pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan,	406 515 Euros
- Chiffre d'affaires HT,	271 609 Euros
- Résultat net comptable,	18 598 Euros

Fait à RENNES
Le 30/06/2020

Olivier JEULIN
Expert comptable Associé

CABINET GEIREC 276 RUE DE CHATEAUGIRON CS 76308 35000 RENNES

COMPTES ANNUELS



Mission de presentation - Voir l'attestation d'Expert Comptable

RENNES

276, rue de Châteaugiron
CS 76308
35063 RENNES CEDEX
Tél : 02 99 86 31 31
Fax : 02 99 86 03 03
rennes@geirec.com

SAINT GREGOIRE

11, parc de Brocéliande
BP 76203
35760 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02 99 14 33 14
saint.gregoire@geirec.com

NANTES

127, rue Robert Schuman
44800 SAINT-HERBLAIN
Tél : 02 51 25 22 22
Fax : 02 51 25 22 29
nantes@geirec.com

LORIENT

18, rue de Kerhoas
56260 LARMOR-PLAGE
Tél : 02 97 87 22 22
Fax : 02 97 87 22 29
lorient@geirec.com

BELLE ÎLE EN MER

1, rue de Verdun
56360 LE PALAIS
Tél 02 97 31 51 79
belle-ile@geirec.com

CONCARNEAU

5 bis, rue des Ecoles
29900 CONCARNEAU
Tél : 02 98 60 41 04



SARL 7 FINANCES

ESPACE PERFORMANCE
CENTRE ALPHASIS BAT G1
35760 ST GREGOIRE

DOSSIER COMPTABLE D'ANALYSE FINANCIERE ET DE GESTION

Exercice

du 01/01/2019 au 31/12/2019

a *Antif. conforme* n

Mission de présentation - Voir l'attestation d'Expert Comptable

SAS GEIREC - Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes au capital de 385 600 € - RCS Rennes 428 929 517 - Code APE 6920Z - TVA Intracommunautaire FR46 428 929 517
Inscrite aux Tableaux de l'Ordre des Experts Comptables de Bretagne - des Pays de la Loire et de Paris Ile de France et membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Rennes



7 FINANCES

Société à responsabilité limitée (SARL) au capital de 1.000 €
Siège social : Espace Performance Centre Alphasis, Bâtiment G1 – 35760 SAINT GREGOIRE
RCS RENNES 530 990 290

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU 22 JUILLET 2020

L'an deux mille vingt
Le vingt-deux juillet
A 18 H 00

Les associés de la société 7 FINANCES, Société à Responsabilité Limitée au capital de 1.000 €, dont le siège social est situé Espace Performance Centre Alphasis, Bâtiment G1 – 35760 SAINT GREGOIRE, immatriculée au RCS de RENNES sous le n°530.990.290, se sont réunis en Assemblée Générale Annuelle au siège social sur convocation du Gérant.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émarginée par chaque associé participant à l'Assemblée en entrant en séance, tant en son nom personnel qu'en qualité de mandataire.

M. Guillaume DE CHAMPEAUX DE LA BOULAYE préside la séance.

Le Président déclare l'Assemblée valablement constituée et dépose sur le bureau :

- le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice écoulé,
- le rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de commerce,
- le rapport de gestion de la gérance,
- le texte des résolutions.

Le Président rappelle ensuite que l'ordre du jour de l'Assemblée Générale est le suivant :

- lecture du rapport de gestion et du rapport spécial de la gérance,
- approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019 et quitus de la gérance,
- affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2019,
- approbation des conventions visées par l'article L.223-19 du Code de commerce,
- dépenses visées à l'article 39-4 du Code général des impôts.

Le Président de séance donne ensuite lecture du rapport de gestion, et du rapport spécial sur les conventions de l'article L.223-19 du Code de commerce.

Il déclare ensuite la discussion ouverte. Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale.



PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, statuant dans les conditions de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport de gestion approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe arrêtés le 31 décembre 2019 tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En application de l'article 223 du Code Général des Impôts, l'Assemblée Générale prend acte que les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019 comprennent des charges non déductibles du résultat fiscal de la Société à hauteur de 1.497 euros (amendes et pénalités) et de 262 euros (Taxe sur les véhicules des sociétés).

En conséquence, elle donne, pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, quitus de sa gestion au Gérant.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, statuant dans les conditions de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires, approuve la proposition du Gérant, et décide d'affecter le résultat net comptable de l'exercice, faisant ressortir un bénéfice de 18.598 euros (dix-huit mille cinq cent quatre-vingt-dix-huit euros) en totalité au poste « Report à Nouveau ».

Après affectation de ce résultat, le poste « Report à nouveau » présente un solde débiteur de 13.202 euros.

En conséquence, l'Assemblée Générale, décide d'apurer le poste « Report à nouveau » par prélèvement sur le poste « Autres réserves » de la somme de 13.202 euros. Le poste « Report à nouveau » présente désormais un solde nul.

L'Assemblée Générale, décide une distribution de dividendes par prélèvement sur le poste « Autres Réserves » pour un montant de 45.000 euros, soit 450 euros par part sociale détenue. Le poste « Autres réserves » présente désormais un solde de 1.652 euros.

En outre, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucun dividende n'a été versé au titre des trois exercices qui ont précédé celui dont les comptes viennent d'être approuvés.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, statuant dans les conditions de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport spécial de la gérance relatif aux conventions visées à l'article L.223-19 du Code de Commerce approuve ledit rapport.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, statuant dans les conditions de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires, donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal pour effectuer le dépôt, au Greffe du Tribunal de Commerce, des documents prévus à l'article L. 232-22 du Code de commerce.

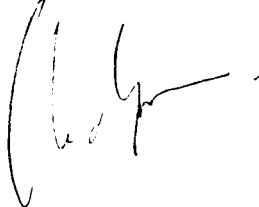
Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.



* * *

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée. De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par tous le Président.

Président de séance
M. DE CHAMPEAUX DE LA BOULAYE



7 FINANCES

Société à responsabilité limitée (SARL) au capital de 1.000 €
Siège social : Espace Performance Centre Alphasis, Bâtiment G1 – 35760 SAINT GREGOIRE
RCS RENNES 530 990 290

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU 22 JUILLET 2020

- Résolution d'affectation du résultat -

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, statuant dans les conditions de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires, approuve la proposition du Gérant, et décide d'affecter le résultat net comptable de l'exercice, faisant ressortir un bénéfice de 18.598 euros (dix-huit mille cinq cent quatre-vingt-dix-huit euros) en totalité au poste « Report à Nouveau ».

Après affectation de ce résultat, le poste « Report à nouveau » présente un solde débiteur de 13.202 euros.

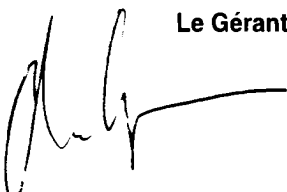
En conséquence, l'Assemblée Générale, décide d'apurer le poste « Report à nouveau » par prélèvement sur le poste « Autres réserves » de la somme de 13.202 euros. Le poste « Report à nouveau » présente désormais un solde nul.

L'Assemblée Générale, décide une distribution de dividendes par prélèvement sur le poste « Autres Réserves » pour un montant de 45.000 euros, soit 450 euros par part sociale détenue. Le poste « Autres réserves » présente désormais un solde de 1.652 euros.

En outre, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucun dividende n'a été versé au titre des trois exercices qui ont précédé celui dont les comptes viennent d'être approuvés.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Certifié exact :

Le Gérant


1

Paraphes : 